



SVK ASF ATF

Schweizerischer Verband
für Kältetechnik

swiss skills
Championships

Conditions de participation 2024

Championnats Suisse pour monteurs/ses- et projeteurs/ses-frigoristes

Les championnats Suisse des professions de froid ont lieu le 31 août 2024 à Saint-Gall.

Organisateur

La responsabilité pour l'organisation des championnats Suisse des monteurs/ses- et projeteurs/ses-frigoristes est assurée par la commission de formation CF (BBK) de l'association Suisse du Froid.

Buts

But des SVK-(ASF) championnats sont :

- ▶ d'offrir aux professionnels futurs la possibilité de se mesurer et de juger leurs capacités professionnelles à l'échelle du championnat Suisse ainsi que promouvoir l'échange d'expériences entre professionnels avec les mêmes idées,
- ▶ développer l'élément artisanal de nos professions et estimer la valeur de travail solide,
- ▶ réaliser par l'information ciblée au et pendant le concours d'une publicité de relèvements.

Conditions de participation monteurs/ses-frigoristes

- ▶ sont invités aux championnats Suisse des monteurs/ses-frigoristes avec l'année de naissance 1999 ou plus jeunes, et qui sont au moment du championnat à la 4ème année d'apprentissage.
- ▶ Chaque candidat ou candidate ne peut participer au championnat Suisse par profession qu'une seule fois.
- ▶ Des candidats monteurs/ses-frigoristes en apprentissage supplémentaire sont admis au championnat (jusqu'à l'année de naissance 1999).
- ▶ Le/la candidat(e) le/la mieux classé(e), né(e) en 2000 ou après, se qualifie pour les EuroSkills 2025 au Danemark.

Conditions de participation projeteurs/ses-frigoristes

- ▶ sont invités aux championnats Suisse des projeteurs/ses-frigoristes avec l'année de naissance 1999 ou plus jeunes, et qui sont au moment du championnat à la 4ème année d'apprentissage.
- ▶ Chaque candidat ou candidate ne peut participer au championnat Suisse par profession qu'une seule fois.
- ▶ Des candidats projeteurs/ses-frigoristes en apprentissage supplémentaire sont admis au championnat (jusqu'à l'année de naissance 1999).

Inscription / sélection

Celui qui souhaite s'inscrire aux championnats Suisse peut s'inscrire avec le bulletin d'inscription joint. Veuillez impérativement observer le délai d'inscription. Une délégation de la CF (BBK) examinera les inscriptions rendues après la date limite et prendra la décision pour l'admission. En cas de surnombre d'annonces, les participants seront choisis selon les résultats des bulletins d'école et des cours CIE. En cas de surnombre d'annonces, les candidats avec une formation professionnelle de 4 ans envers des apprentis avec apprentissage en temps réduit seront privilégiés.

La décision de sélection ne peut pas être contestée.

Sont à joindre à l'inscription :

- ▶ Copie des bulletins de l'école professionnelle
- ▶ Copie des bulletins des cours CIE
(monteurs/ses-frigoristes: cours 1 à 4; projeteurs/ses-frigoristes cours 1 à 3)

Calendrier et informations sur le concours du championnat Suisse des métiers du froid

Le championnat des métiers 2024 durent 1 ½ jours.

Jour d'arrivé, vendredi 30 août 2024

- ▶ 16.30 déplacement individuel, rendez-vous à l'hôtel
- ▶ 16.45 prises des chambres, mise en place des espaces de travail
- ▶ 18.30 programme du soir avec souper commun

Jour du championnat, samedi 31 août 2024

- ▶ 6.00 à 6.30 petit déjeuner à l'hôtel
- ▶ 6.30 transfer
- ▶ 7.00 à 7.30 instructions, distribution des exercices, café
- ▶ 7.30 départ aux championnats, des détails d'horaires suivent le jour des championnats
- ▶ 16.15 rassemblement des participants, remise des prix
- ▶ 17.00 à 18.00 rangement des places de travail, rentrée individuelle

Exercice de du concours

Monteurs/ses-frigoristes

Les exercices se limitent au métier technique de la branche professionnelle (pas de travaux écrites). Les aptitudes suivantes sont mises au premier plan :

- La capacité manuelle et la compréhension technique, niveau fin 3^{ème} année d'apprentissage.
- Vitesse de travail, habileté, l'endurance et la persévérance.

Projeteurs/ses-frigoristes

Le concours consiste de plusieurs travaux de planification. Les exercices correspondent au niveau de connaissances, degré fin 3^{ème} année d'apprentissage. Les travaux seront accomplis aux moyens habituels quotidiens, PC. Les aptitudes suivantes sont mises au premier plan :

- la bonne compréhension technique à l'élaboration de projet et connaissances élémentaires à la planification technique des systèmes frigorifiques
- L'endurance et la persévérance.

Experts

La commission de formation CF (BBK) de l'association Suisse du Froid et compétente pour les cahiers de charges et les appréciations. Elle peut, si nécessaire, solliciter des professionnels supplémentaires du collège des experts d'examens de fin d'apprentissage. Les évaluations des travaux sont basées sur le système des examens de fin d'apprentissage. Les décisions des experts ne peuvent pas être contestées.

Coûts

Aucun frais d'examen n'est perçu. Les frais pour les hébergements et les repas pendant la durée des championnats seront à la charge de l'ASF (SVK). Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours et de l'évaluation.

Publication des résultats

La proclamation des résultats a lieu après le concours.

Alpnach Dorf, en mars 2024

Schweizerischer Verband für Kältetechnik



Marco von Wyl
Geschäftsführer